

La Commission Européenne souhaite renforcer le réseau d'information comptable agricole par la collecte de données en lien avec la durabilité des exploitations

Contexte

Lancé en 1965 afin d'évaluer les revenus et l'économie des exploitations agricoles ainsi que l'impact de la politique agricole commune (PAC) à l'échelle de l'UE, le [RICA](#)¹ (réseau d'information comptable agricole) est une enquête annuelle réalisée au sein des états membres selon des règles et principes communs et harmonisés.

Le RICA permet la collecte de **données comptables et technicoéconomiques** détaillées auprès d'un échantillon d'environ 7300 exploitations agricoles françaises (80000 dans l'Union Européenne). Les données collectées, **sur la base du volontariat en France**, permettent notamment d'analyser la diversité des résultats, de dresser des diagnostics économiques et financiers, et de simuler l'impact des politiques publiques.

Dans sa communication « **Farm to Fork** » courant mai 2020, et dans la continuité des attentes imposées par l'orientation de la nouvelles PAC en faveur de la **durabilité**, la **Commission Européenne** a fait état de sa volonté **de renforcer le système de collecte de données existant** pour couvrir tous les aspects liés à cette notion de durabilité des exploitations.

Pour ne pas partir de zéro et utiliser les moyens déjà existants, la **DG AGRI** a établi une feuille de route, mise en consultation publique en juin 2021, qui propose de convertir le **RICA/FADN**² en **RIDA/FSDN**³.

Renforcement RICA en RIDA

Utilisation d'une base de données déjà existante tout en facilitant l'interopérabilité avec les autres sources existantes

Elargissement du RICA pour l'élaboration, l'évaluation et l'analyse des politiques publiques

Ajout de variables environnementales et sociales

¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32009R1217&from=en>

² Farm Accountancy Data Network

³ Réseau d'information durable agricole / Farm Sustainability Data Network

Depuis, des discussions entre les **Etats Membres se sont tenues donnant lieu à une nouvelle consultation publique entre juin et septembre 2022** proposant un nouveau règlement⁴ modifiant l'actuel règlement **CE 1217/2009⁵**.

Une évolution à raisonner

En France, les agriculteurs qui participent au RICA le font sur la base du volontariat. La plupart des informations nécessaires au RICA est déjà collectée par le comptable qu'ils mandatent pour répondre à leurs obligations fiscales. Une évolution réglementaire du RICA qui induirait une implication plus importante des exploitants pourrait remettre en cause la participation d'une partie significative des exploitations de l'échantillon. Afin de ne pas amplifier cet effet, une **contribution budgétaire de l'UE aux coûts des adaptations nationales** ainsi que des **incitations financières auprès des exploitants doivent être mises en place**. Un outil permettant des retours aux exploitants enquêtés sous forme d'informations ou de conseils pourrait être également être envisagée.

Il y a par ailleurs nécessité de définir les variables environnementales et sociales qui viendront s'ajouter aux variables économiques en privilégiant les données existantes, provenant d'autres sources (système SIGC, IFS *etc*) afin d'éviter les doublons et la surcharge inutile du processus de collecte.

Afin d'appréhender au mieux les besoins supplémentaires et leurs répercussions en termes de charges de travail et de couts, et si à date, les nouvelles variables et leurs modalités de collecte restent inconnues, un projet intitulé **IPM2⁶-FSDN**, initié en décembre 2021 est toujours en cours.

Projet pilote IPM

Dans la seconde partie de l'appel d'offre émanant des institutions européennes* du projet pilote «*Developing a farmers' toolbox for Integrated Pest Management practices from across the Union*» pour la conversion RICA-RIDA – juillet 2020, 7 thèmes de travail sont proposés et s'articulent autour de :

- La définition et l'accessibilité des données de durabilité
- L'analyse des méthodes actuelles de collecte de données
- L'évaluer de la motivation des agriculteurs à participer à la collecte des données et aux analyses
- La faisabilité d'un système unique pour la collecte et le partage des données

* <https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftId=8795>

4

5

⁶ Integrated Pest Management

Ce projet-étude, dont l'échéance est prévue en 2023 mais dont les premiers retours sont attendus courant octobre 2022, fait écho à une étude de 2016 sur les Coûts et bonnes pratiques en matière de collecte de données du RICA⁷ puis plus récemment au projet **FLINT**⁸. Ce projet FLINT a notamment permis de poser les bases utiles des futurs projets visant à mesurer la durabilité économique, sociale et environnementale à une large échelle dans l'Union Européenne, que ce soit à partir des données du RICA européen ou d'autres données.

La première collecte des données durables auprès des exploitations agricoles est envisagée pour 2025. En attendant les premiers retours de l'étude IPMS2-FSDN, l'évolution de la base RICA en RIDA, est disponible sur le site de la [Commission](#)⁹.

⁷ <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/a3feee1b-d47a-11e5-a4b5-01aa75ed71a1>

⁸ FLINT : Farm Level Indicators for New Topics in policy evaluation ; <https://hal.inrae.fr/hal-02791375/document> ; <https://www.flint-fp7.eu/>

⁹ <https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12951-Passage-a-un-reseau-dinformation-durable-agricole-FSDN- fr>